# INFO PRESSE

**Date :** 21/07/2021

**De la part de** Cabinet du maire
06 16 04 43 10 - a.demoz@mairie-chambery.fr

# La Ville de Chambéry condamne l'intrusion de manifestants dans son Hôtel de Ville

**Cet après-midi, peu avant 15h, un groupe de personnes issues de la manifestation contre le passe sanitaire s'est introduit dans l'Hôtel de Ville de Chambéry.**

Ces personnes ont notamment pénétré dans la salle du Conseil municipal et se sont emparées du portrait du Président de la République. L'intervention de la police municipale a permis que l'occupation dure moins de 10 minutes et le portrait a été récupéré par un agent municipal.

La Ville de Chambéry condamne avec la plus grande fermeté cette intrusion. Elle rappelle que si le droit de manifester est un droit essentiel, il doit s'exercer dans le respect des institutions républicaines. Il n'est pas tolérable de s'en prendre aux symboles républicains et au lieu symbolique qu'est un Hôtel de Ville où est assuré chaque jour le service public dont bénéficient tous les habitants.

Par ailleurs, la Ville de Chambéry, comme les autres communes de France, n'a pas de prérogative en matière de politique sanitaire qui relève de l'Etat. Cette intrusion est donc d'autant plus incompréhensible. La Ville appelle les manifestants au calme et à la responsabilité lors des prochaines mobilisations.